

Royaume du Maroc



Ministère de l'Équipement,  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau



# DOSSIER DE PRESSE

**Votre sécurité.. Notre priorité**

**NARSA**

الوكالة الوطنية للسلامة المرورية  
NATIONAL ROAD SAFETY AGENCY



# SOMMAIRE

**LA NARSA, POUR UNE MEILLEURE GESTION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

**MISSIONS DE LA NARSA**

**APERÇU DU PROGRAMME D'ACTION DE LA NARSA AU TITRE DE L'ANNÉE 2020**

**BILAN PROVISOIR DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION AU TITRE DE L'ANNÉE 2019**

**UN CONTEXTE CARACTÉRISÉ PAR UNE ACTIVITÉ MÉTIER EN PLEIN ESSOR ET UN PARC AUTOMOBILE EN PLEINE EXPANSION**

**UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DU PERMIS DE CONDUIRE ET DE LA CARTE GRISE ÉLECTRONIQUES**

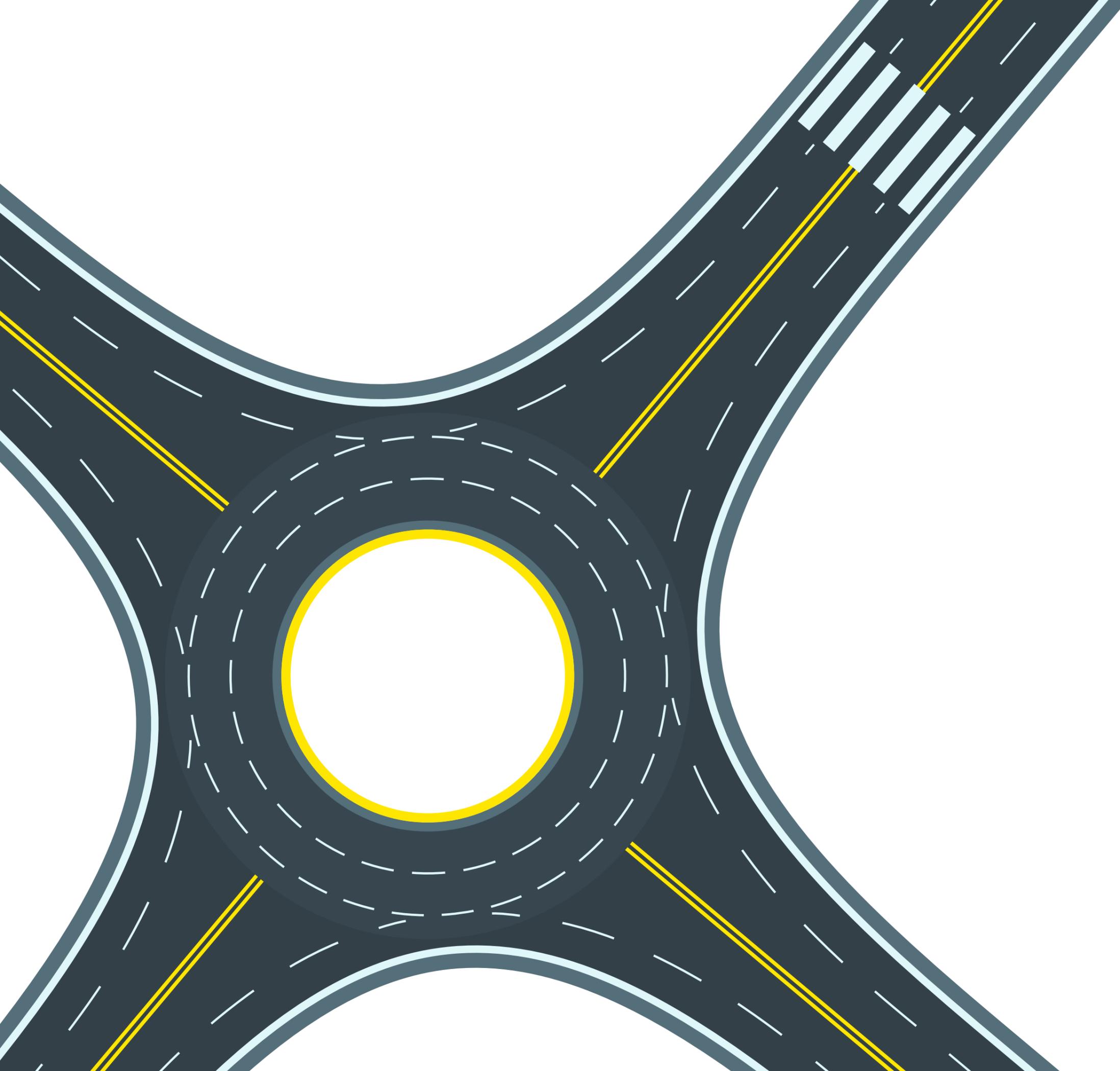
**PALMARÈS DU CONCOURS NATIONAL POUR LA CONCEPTION DU LOGO DE LA NARSA, LA REDACTION DE SA SIGNATURE DE MARQUE ET LA COMPOSITION DE SON IDENTITÉ SONORE**

**IDENTITÉ VISUELLE DE LA NARSA**

**FICHE TECHNIQUE RELATIVE AUX CENTRES INTERACTIFS POUR L'ÉDUCATION ROUTIÈRE**

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DE - RABAT - SALÉ - KENITRA**

**FICHE TECHNIQUE SUR L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE INTITULÉE « LI NATAÂLAM MAÂ MARYAM » EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE**



## LA NARSA, POUR UNE MEILLEURE GESTION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'agence nationale de la sécurité routière, NARSA, est un établissement public qui assurera de manière intégrée un certain nombre de missions opérationnelles liées à la politique nationale de la sécurité routière.

Ce nouveau système permet de regrouper tous les métiers liés à la sécurité routière dans une seule organisation. Cela a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des projets et d'assurer une délimitation claire des responsabilités.

## MISSIONS DE LA NARSA

L'agence exerce les pouvoirs liés à la sécurité routière, en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de projets de textes législatifs et réglementaires. La NARSA assure le développement d'un système complet et intégré de collecte de données relatives aux accidents de la circulation.

La NARSA développe également des programmes de formation à la conduite, des examens pour l'obtention des permis de conduire, des organismes d'accréditation pour enseigner la formation initiale et la formation continue aux experts en contrôle des véhicules. En plus, la NARSA veille au suivi technique, et à la gestion du système de contrôle automatisé des infractions et les équipements liés au contrôle routier.

En outre, dans le cadre du partenariat et de la coopération, la NARSA veille à la mise en œuvre de projets liés à l'amélioration de la sécurité routière, au soutien, à l'appui et au développement d'études et de recherches scientifiques.

La NARSA organise également des opérations de sensibilisation, de communication et d'accompagnement, et élabore des plans et programmes pour l'éducation routière.

## APERÇU DU PROGRAMME D'ACTION DE LA NARSA AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Le programme d'action de la NARSA au titre de l'année 2020 s'articule autour des axes suivants :

- 1- Mettre en place des mécanismes de bonne gouvernance pour l'agence;
- 2- Pour suivre le déploiement de ses structures au niveau central, régional et local;
- 3- Accroître le professionnalisme des différents services de l'agence ;
- 4- Développer les systèmes d'information;
- 5- S'ouvrir sur les nouvelles technologies et encourager la recherche scientifique et développer l'expertise;
- 6- Investir dans les générations futures grâce à des programmes d'éducation routière ;
- 7- Promouvoir les partenariats avec les différents acteurs de la sécurité routière;
- 8- Accompagner les collectivités locales afin d'améliorer la qualité des infrastructures et des aménagements de la sécurité routière;
- 9- Organiser des actions d'encadrement, de communication et de sensibilisation en matière de prévention et de sécurité routières.

## AXE 1 : METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES DE BONNE GOUVERNANCE DE L'AGENCE

La bonne gouvernance est considérée comme l'une des priorités sur lesquelles œuvrera La NARSA notamment en instaurant une culture de reddition des comptes. De ce point de vue, une série de mécanismes sera adoptée :

Installation des comités de surveillance et de gouvernance et adoption de chartes qui lui sont spécifiques :

- Le comité de gouvernance;
- Le comité de la stratégie et des programmes;
- Le comité d'audit;
- Le renforcement du contrôle interne de l'agence;
- Le manuel des procédures comptables;
- Le règlement des marchés de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière;
- Le statut du personnel de La NARSA;
- Une carte des risques dans les divers domaines d'intervention de l'agence.

## AXE 2: CONTINUER À DEPLOYER LES DIVERSES STRUCTURES DE L'AGENCE

Conformément à la loi n°14-103 instituant l'Agence Nationale de la Sécurité Routière en harmonie avec la nature des services qu'elle fournit aux usagers, la NARSA s'emploiera au cours de l'année 2020 à déployer les représentations régionales de l'agence, à établir ses structures de gestion et à mettre à leur disposition les ressources matérielles et humaines nécessaires afin de remplir au mieux ses missions en faveur des usagers.



Ainsi, des représentations régionales seront déployées pour veiller à l'amélioration des services de proximité au profit des usagers et assurer la coordination avec les autorités locales et les divers partenaires afin d'améliorer les conditions de sécurité routière au niveau régional. En outre, des unités de gestion seront installées au niveau des centres d'immatriculations pour renforcer la politique de proximité de l'Agence.

## AXE 3 : ACCROÎTRE LE PROFESSIONNALISME DES DIFFÉRENTS SERVICES DE L'AGENCE

Compte tenu des tâches confiées à la NARSA, celle-ci fournira un ensemble de services aux usagers dont notamment :

- Services de formation des candidats à l'examen de permis de conduire à travers les auto-écoles;
- Services pour passer l'examen d'obtention du permis de conduire;
- Services d'immatriculation et d'enregistrement des véhicules;
- Services de délivrance des documents électroniques et administratifs aux usagers;
- Services de contrôle technique des véhicules à travers les centres de visite technique;
- Contrôle automatisé des infractions liées à l'excès de vitesse et veiller à leur collecte.

L'une des initiatives les plus importantes consistera à recourir à des services numériques et à la préparation des manuels de procédures pour faciliter la gestion de cet établissement public. Dans le but de renforcer les services de proximité destinés aux usagers, l'Agence s'attèlera à mettre en un centre d'appel qui fournira l'assistance nécessaire aux citoyens.

## AXE 4 : DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION



Les systèmes d'information sont l'un des principaux axes sur lequel reposera la stratégie de l'agence. Le développement du système d'information de l'agence augmentera la performance des services, leur amélioration et ajoutera de la transparence aux procédures qui leur sont associés. Dans ce contexte, l'agence veillera à :

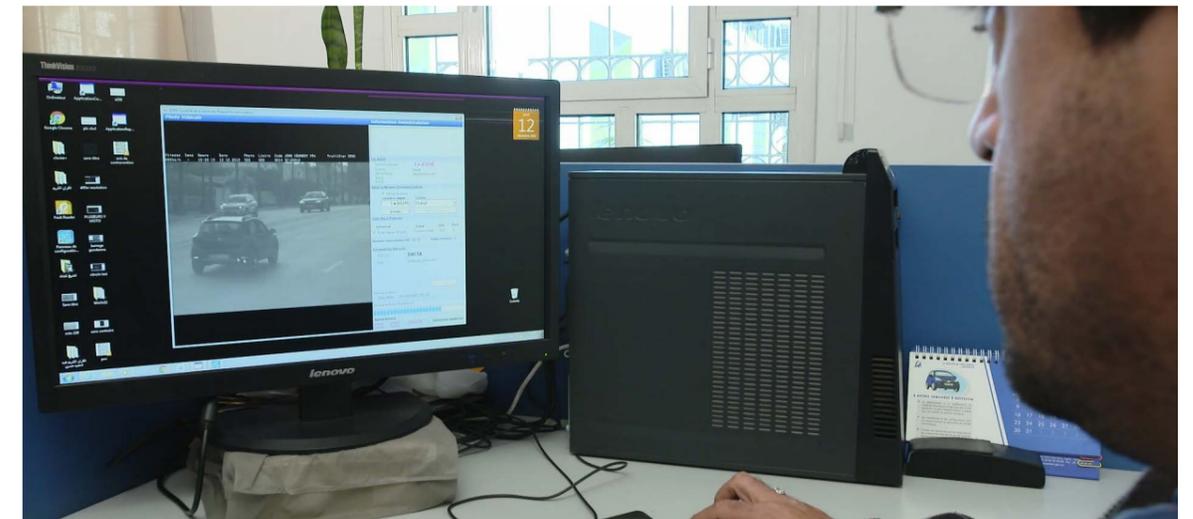
- La digitalisation des procédures de ses services;
- La numérisation des archives des centres d'immatriculation des voitures;
- L'élaboration d'un système d'information pour suivre et analyser les données relatives aux accidents de la circulation avec leurs dégâts corporels;
- Le bon déploiement du projet d'impression des documents électroniques relatifs au permis de conduire et à la carte grise en collaboration avec DAR ASSIKAH, qui est une filiale de Bank Al-Maghrib. Cette action offrira sécurité et sûreté des données;
- La création d'un DATA CENTER dédié à l'agence.

## AXE 5 : S'OUVRIRE AUX TECHNOLOGIES MODERNES, FAVORISER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE

La sécurité routière est l'un des secteurs qui a le plus utilisé et adopté les nouvelles technologies pour gérer les différents secteurs qui lui sont associés. On peut citer parmi ces domaines :

- La gestion du trafic et les déplacements dans les villes,
- Le contrôle automatisé des infractions : vitesse, dépassement défectueux, utilisation de la ceinture de sécurité, respect de la distance de sécurité, respect du feu rouge, respect des zones réservées aux personnes vulnérables, conduite sous l'effets ou autres,
- La formation initiale et continue,

Au cours de l'année 2020, l'agence acquerra du matériel automatisé pour surveiller les infractions susmentionnées, soit directement, soit par l'intermédiaire des services de contrôle de la Sécurité Nationale et de la Gendarmerie Royale. De tels équipements vont assurer la transparence, l'intégralité et l'égalité devant la loi, ce qui donnera une plus grande crédibilité au travail de ce service public dans le domaine de la sécurité routière.



La sécurité routière fait partie des secteurs qui doivent adopter une ouverture sur la recherche scientifique dans les domaines des sciences sociales et humaines, des sciences juridiques, de l'ingénierie, de la planification et de l'évaluation, entre autres. A partir de là, et afin de poursuivre l'initiative déjà annoncée sur la coopération avec le Centre National de Recherche Scientifique et Technique pour la réalisation d'études de sécurité routière, l'Agence favorisera cette approche tout en soutenant d'autres recherches et études en coopération avec les institutions spécialisées et les universités nationales et internationales.

L'Agence préparera également un plan de formation à la sécurité routière au bénéfice des usagers. Elle s'attellera avec beaucoup d'intérêt à développer l'expertise dans la simulation des accidents de la circulation afin de diagnostiquer les principales causes derrière leur aggravation et ainsi proposer des solutions pratiques appropriées. Dans ce contexte, l'Agence s'efforcera à mettre en place le Centre National de Recherche Administrative et Technique liés aux graves accidents de la circulation conformément aux exigences de la loi 05-52 relative au code de la circulation routière.



## AXE 6 : INVESTIR DANS LES GÉNÉRATIONS FUTURES À TRAVERS LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Dans le cadre de la stratégie de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026, l'investissement dans la formation des générations futures est un chantier prioritaire.

Sur cette base, l'Agence renforcera ses activités d'éducation à la sécurité routière afin de cibler le plus grand nombre possible d'enfants dans tout le Royaume. L'Agence organisera également une série d'activités d'éducation routière dans le cadre du programme «Jil Essalama», qui est principalement axé sur la sécurité des groupes les plus vulnérables à savoir :

- Exploiter le système d'information dédié à la formation des jeunes à la sécurité routière;
- Concevoir et produire des équipements pédagogiques ludiques et éducatifs;
- Préparer des documents de référence dans le domaine de l'enseignement de la conduite;
- Organisation des forums régionaux pour l'éducation routière;
- Créer des clubs de sécurité routière dans les établissements d'enseignement et les universités;
- Exploiter les espaces d'éducation routière dans les colonies de vacances et maisons des jeunes.



## AXE 7 : OUVERTURE SUR LES PARTENAIRES ET LES PROFESSIONNELS

L'Agence continue à s'ouvrir sur les diverses formes de coopération et de soutien à ses divers partenaires professionnels et institutionnels. Ceci afin d'intégrer la dimension sécurité routière dans les différentes activités associées à leur domaine d'intervention, notamment:

- Accélérer le programme de renouvellement des véhicules de transport routier;
- Accélérer le programme de formation des conducteurs professionnels;
- Organiser des sessions de formation à la sécurité routière à destination des formateurs et des techniciens de contrôle des autos-écoles ;
- Accompagner les auto-écoles en tant que canaux de communication dans le domaine de la sécurité routière;
- Accompagner la société civile et les partenaires professionnels dans l'organisation de sessions de sensibilisation afin d'élaborer des politiques sur la sécurité routière;



- Fournir un soutien technique et logistique aux activités de sensibilisation dans le domaine de la sécurité routière;

- Préparer un guide de sécurité routière pour les entreprises.

## AXE 8 : ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES

L'Agence veillera à collaborer avec les collectivités locales pour améliorer la qualité des infrastructures et l'aménagement du territoire et l'application du guide référentiel relatif aux aménagements de sécurité routière dans les milieux urbains. Le document a été présenté à tous les techniciens et ingénieurs dans toutes les régions du royaume pour leur expliquer.

L'Agence continuera également à appliquer les termes des conventions avec 10 villes et qui ont déjà signé des accords de partenariat avec le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.



## AXE 9 : COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET ENCADREMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tous les moyens possibles seront engagés pour sensibiliser, communiquer et encadrer les usagers de la route.

À cet égard, de nouvelles opérations seront organisées dans le cadre d'un plan de communication étalé sur 3 ans de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière :

- Communication institutionnelle visant à présenter l'agence, ses missions et ses services, afin d'établir une image positive de l'institution;
- Communication comportementale et sociale visant à sensibiliser aux exigences de la sécurité routière;
- Communication sur les services afin de présenter toutes les prestations fournies par l'agence aux usagers.

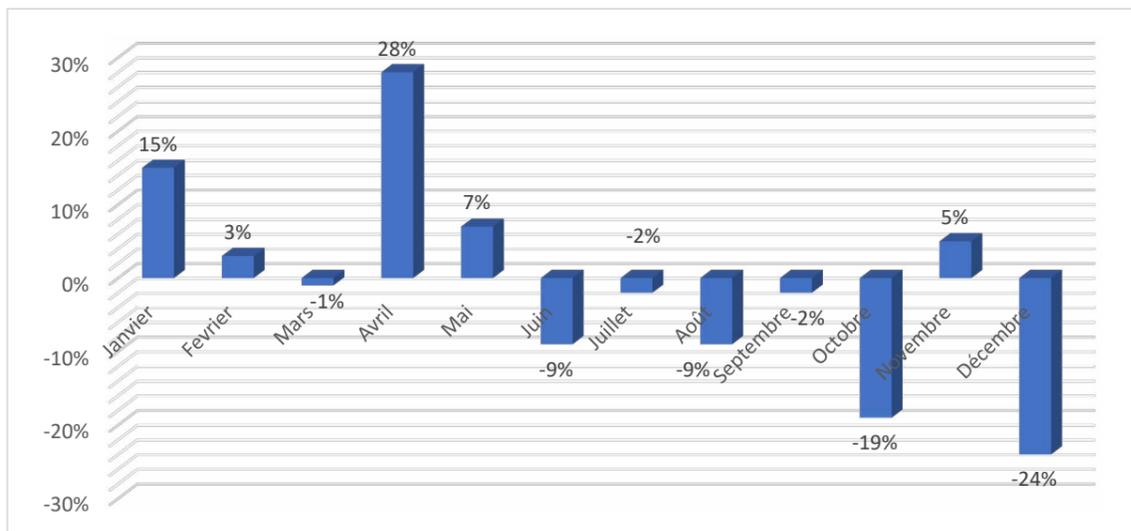
L'agence continuera également à investir dans les supports de communication conformément aux objectifs et priorités de la stratégie nationale de la sécurité routière pour la décennie 2017-2026. De nouvelles opérations à valeur ajoutée seront programmées dans le domaine de la sécurité routière et des actions de communication et de sensibilisation seront organisées sur la base des résultats des études d'évaluation déjà réalisées.

## BILAN PROVISOIR DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

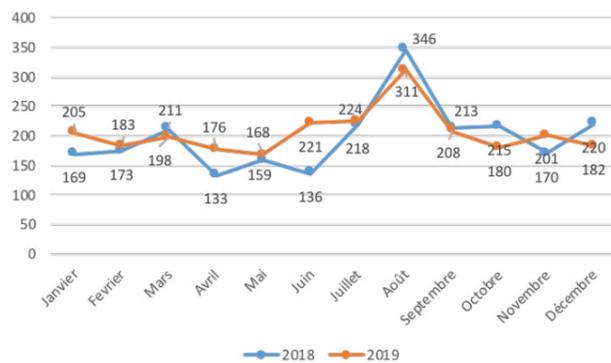


## BILAN PROVISOIR DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

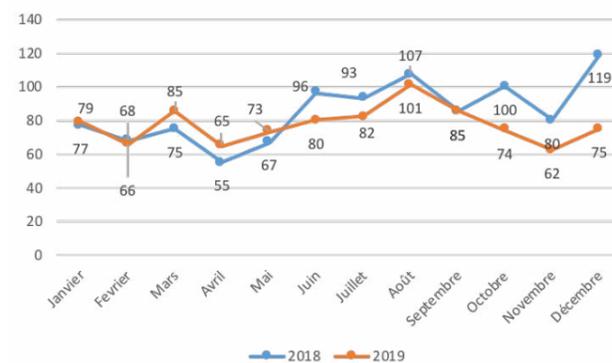
Evolution du nombre de morts au cours de l'année 2019 par rapport à 2018



Hors agglomération



En agglomération



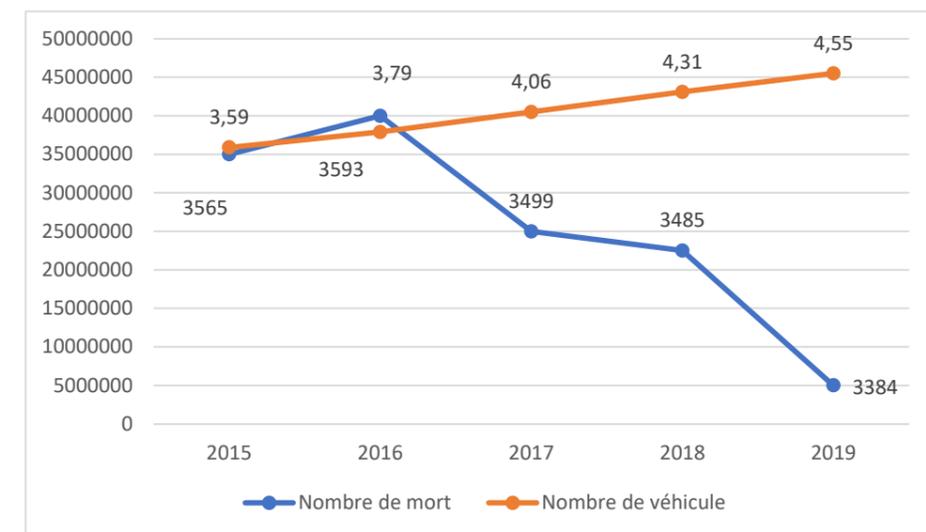
L'année 2019, a connu une baisse en nombre de décès, avec 3348 de tués enregistrés, soit une réduction de 101 personnes tuées par rapport à 2018, réparties comme suit:

En périphérie urbaine, le nombre de décès a été réduit de -9,30% soit 95 morts;

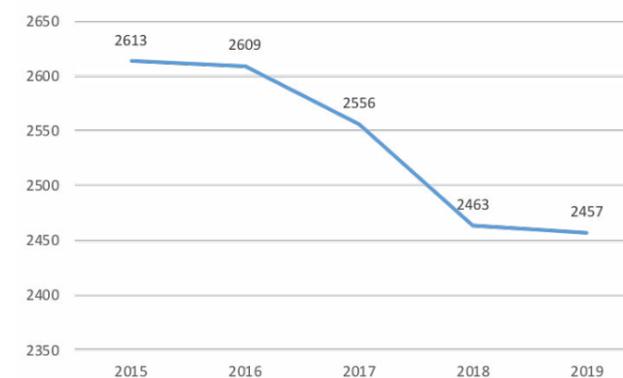
Hors agglomération, le nombre de décès a diminué de -0,24%, soit 6 morts.

## EVALUATION DU NOMBRE DE TUÉS AU TITRE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

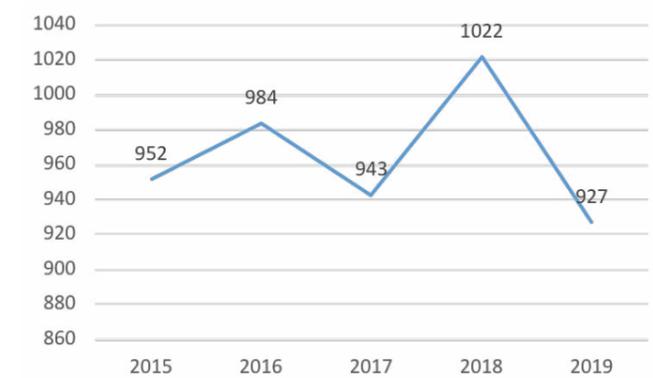
Evolution du nombre de tués au titre des 5 dernières années



En milieu urbain



Hors agglomération



## UN CONTEXTE CARACTÉRISÉ PAR UNE ACTIVITÉ MÉTIER EN PLEIN ESSOR ET UN PARC AUTOMOBILE EN PLEINE EXPANSION

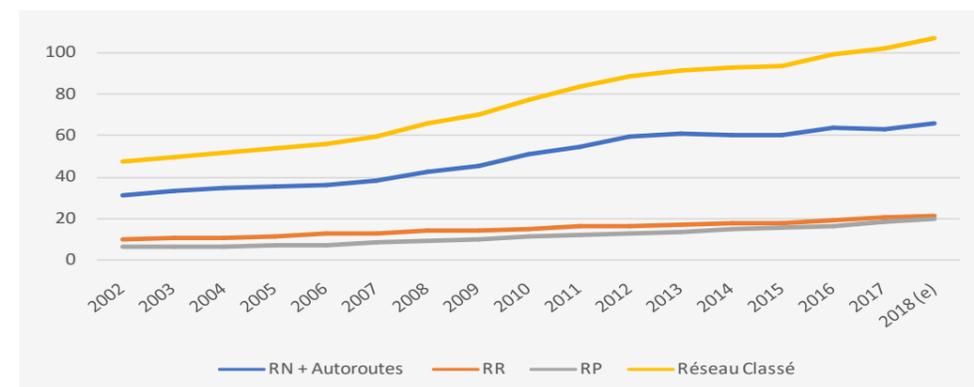
### UN TRAFIC ROUTIER EN AUGMENTATION

Le trafic routier a augmenté de manière continue depuis 2002, sur l'ensemble du réseau classé, pour passer de 47,59 à 102,3 millions de véhicules.km/jour en 2017 (soit un taux de croissance annuel moyen de près de 5%), traduisant le développement économique du Royaume et le développement du linéaire routier. Cette augmentation a touché l'ensemble du réseau :

- Réseau national et autoroutes : le trafic a doublé, pour passer de 31,26 à 63,3 millions de véhicules.km/jour (soit un TCAM de 4,5% sur la période);
- Réseau régional : le trafic a également doublé, pour passer de 10,23 à 20,5 millions de véhicules.km/jour (soit un TCAM de 4,4% sur la période);
- Réseau provincial : le trafic a triplé, pour passer de 6,1 à 18,5 millions de véhicules.km/jour (soit un TCAM de 7,2% sur la période).

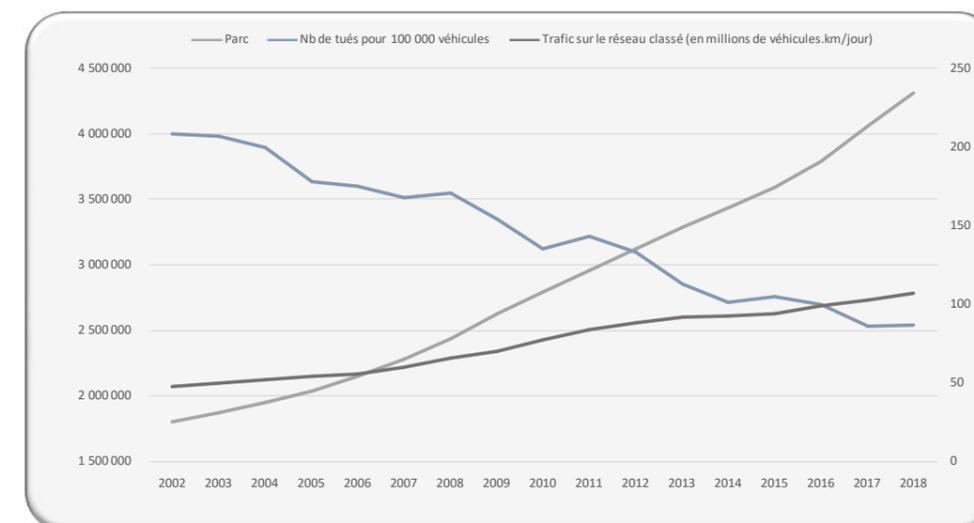


Au Maroc, comme partout dans le monde, l'augmentation du trafic routier a un impact direct sur l'augmentation du risque d'accidents de la circulation



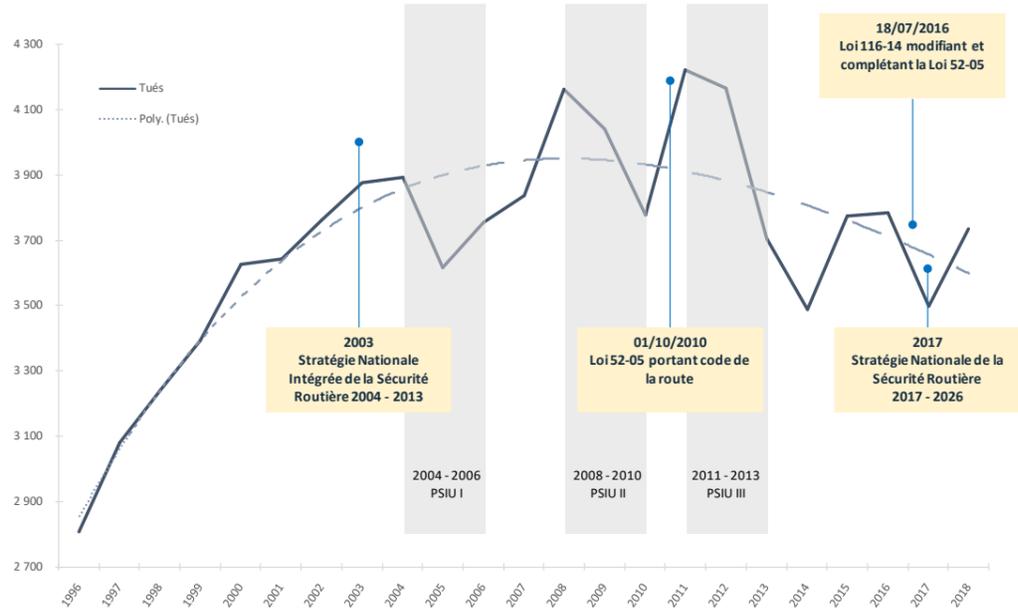
Depuis 2002, alors que le parc en circulation et le trafic routier au Maroc ont doublé, les efforts menés ont contribué à limiter la mortalité routière

Evolution du parc et du nombre de tués pour 100 000 véhicules



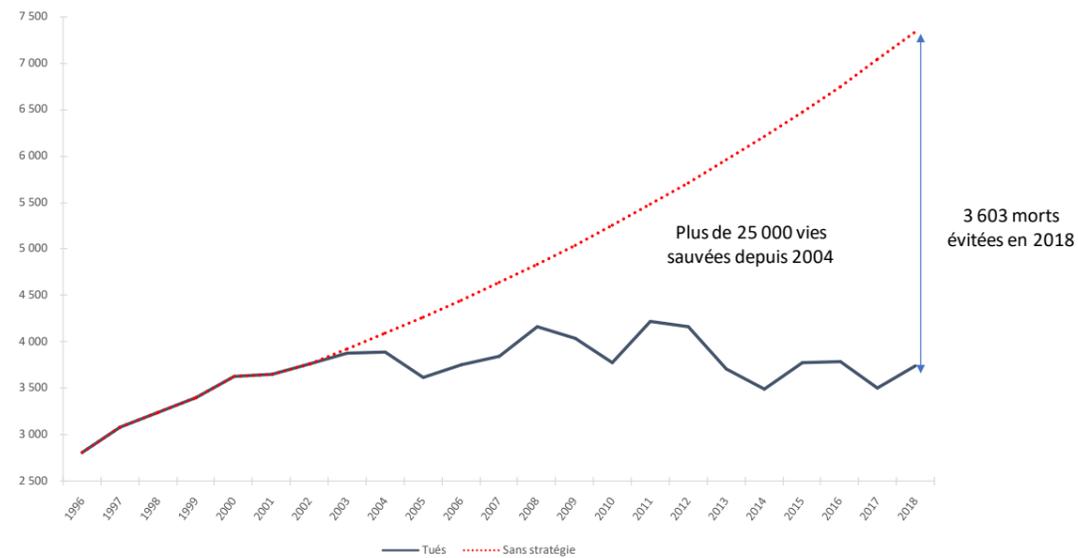
Les stratégies mises en œuvre depuis 2003 ont permis d'atténuer la hausse de la mortalité routière au Maroc.

Nombre de morts dans les accidents de la circulation (1996 – 2018) :

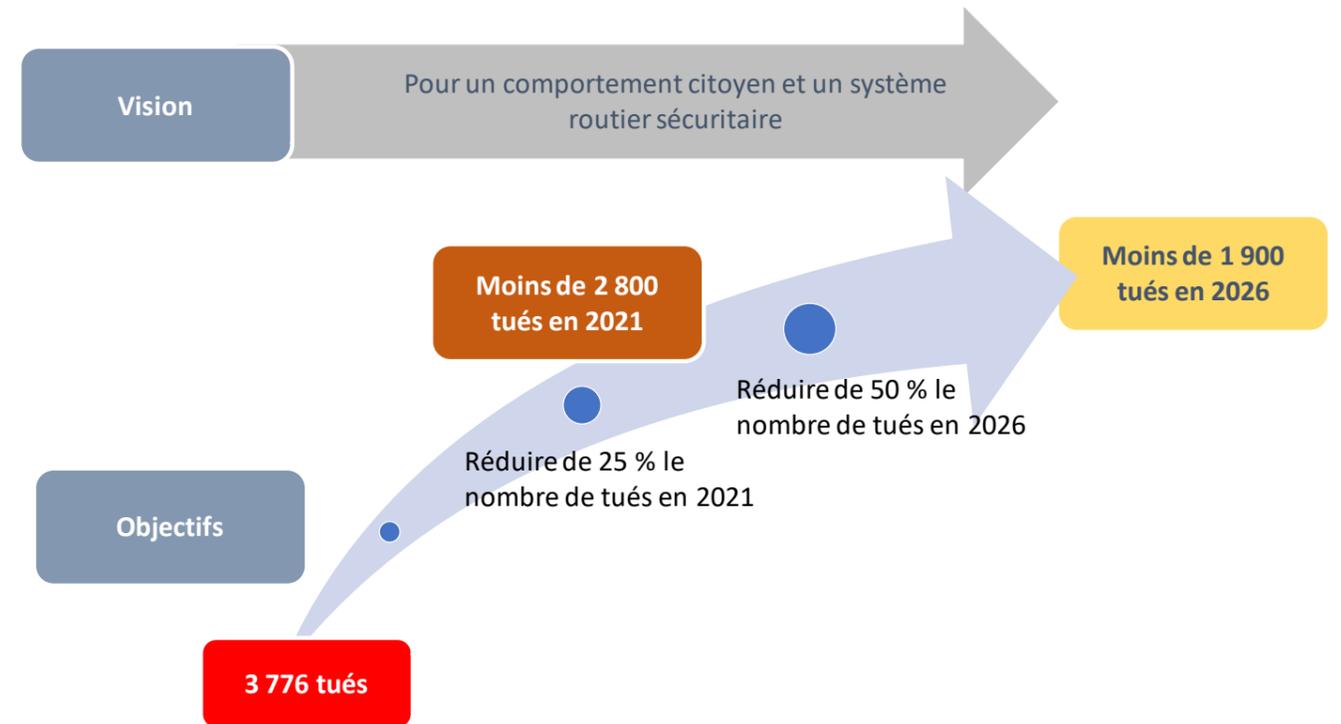


8

La mise en œuvre de la stratégie nationale de la sécurité routière 2004 – 2013 s'est traduite par une stabilisation relative de la mortalité. Les marges de progrès sont encore énormes pour créer une tendance baissière structurelle et durable.



La stratégie nationale de la sécurité routière 2017 - 2026 vise une baisse durable de la mortalité routière

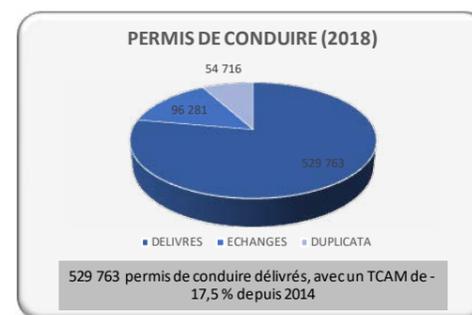
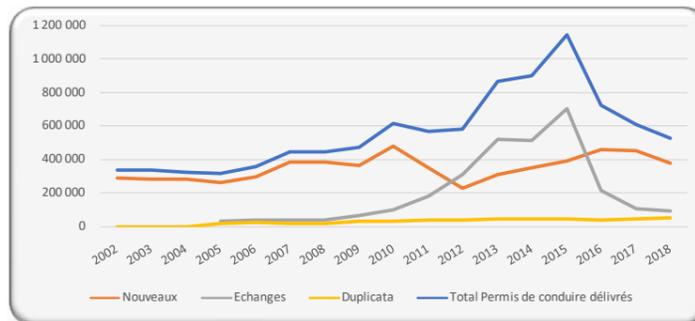


## 1. ACTIVITÉS LIÉES À LA DÉLIVRANCE DU PERMIS DE CONDUIRE (PC)

Le permis de conduire, qui reste le sésame pour des milliers de jeunes marocains, a connu, depuis 2004, année de mise en œuvre de l'examen théorique automatisé pour son obtention, une activité soutenue, caractérisée par :

- Une baisse d'environ 10 points par rapport à 2002, période à laquelle le taux de réussite était de l'ordre de 95%. Si le cadre de l'examen théorique s'est progressivement renforcé, celui de l'examen pratique reste à améliorer de manière significative. En 2018, les Centres Immatriculateurs du Royaume, qui relèvent désormais de la NARSA, ont délivré 529 763 nouveaux permis de conduire, procédé à l'échange de 96 281 permis de conduire et délivré 54 716 duplicata.

- Un impact important lié à l'adoption du support électronique pour les permis de conduire depuis 2008. Selon les dispositions de la loi 52.05 portant code de la route telle qu'elle a été modifiée et complétée, il a été exigé à partir de 2010 d'échanger l'ensemble des supports papier en supports électroniques, qui ont une durée de validité de 10 ans. Des pics d'activité ont de fait été enregistrés durant les années 2013 à 2015, et il est à prévoir une hausse importante de l'activité à partir de 2020, liée au renouvellement des permis de conduire ayant atteint la limite de validité.

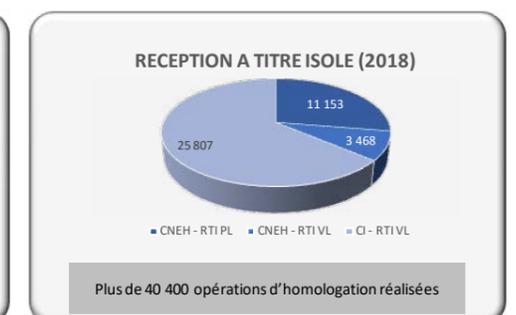
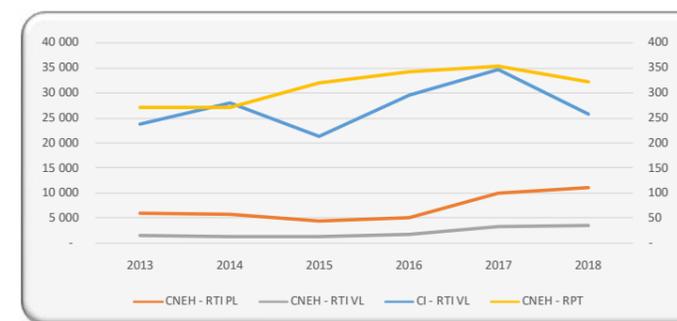


## 2. HOMOLOGATION DES VÉHICULES

Deux types d'homologation sont à distinguer :

L'homologation par type (RPT), qui consiste à valider les nouveaux modèles de véhicules mis sur le marché par les concessionnaires et les constructeurs automobiles. Sur les 6 derniers exercices, le CNEH a réalisé en moyenne plus de 300 homologations par type par an.

La réception à titre isolé (RTI), qui consiste à valider et à réceptionner individuellement tous les véhicules immatriculés à l'étranger dédouanés par leurs propriétaires. Cette activité est assurée par les Centres Immatriculateurs pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes. Elle a concerné 25 807 unités en 2018. Pour les véhicules d'un tonnage supérieur ainsi que pour toutes les transformations de véhicules, la RTI est assurée par les services du CNEH de Casablanca. Les véhicules éligibles à ce type d'homologation doivent ainsi effectuer le déplacement de n'importe quelle localité au Maroc vers Casablanca pour assurer ce type d'homologation. Au regard de la loi sur la déconcentration des services de l'Etat, la NASRA sera amenée à déconcentrer ce service de proximité. En 2018, le CNEH a réalisé 11 153 RTI PL et 3 468 RTI VL.

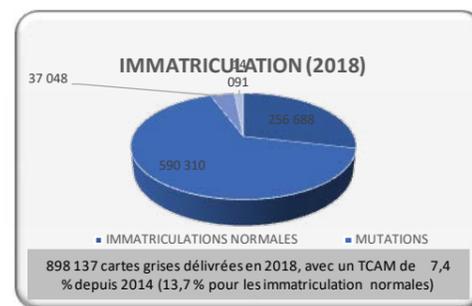
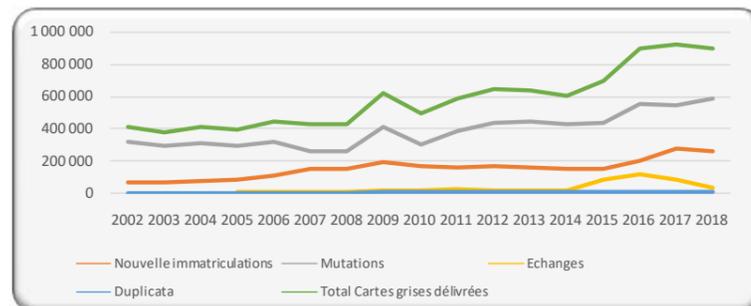


### 3. IMMATRICULATION DES VÉHICULES

L'immatriculation est une étape incontournable pour tout véhicule admis à circuler sur le réseau routier national de manière définitive. Elle relève de différentes catégories, dont la principale concerne l'immatriculation dans la série normale des véhicules neufs ou usagers achetés au Maroc ou à l'étranger. Des efforts ont été enregistrés en matière d'immatriculation depuis l'entrée en vigueur de la loi 52-05 portant code de la route, avec en particulier :

L'immatriculation des véhicules dédouanés admis à circuler sur le territoire national, pour laquelle seuls sont désormais admis pour l'immatriculation au Maroc les véhicules de moins de 5 ans d'âge, sauf pour les Marocains résidant à l'étranger qui sont autorisés à immatriculer des véhicules de plus de 5 ans d'âge, sans toutefois dépasser 10 ans d'âge. Ces dispositions ont contribué à améliorer l'état général du parc en circulation.

L'immatriculation obligatoire, depuis 2015, des cyclomoteurs, tricycles à moteur et quadricycles légers à travers la délivrance d'un titre de propriété. En 2018, les services de l'Etat ont délivré près de 900 000 cartes grises et titres de propriété.



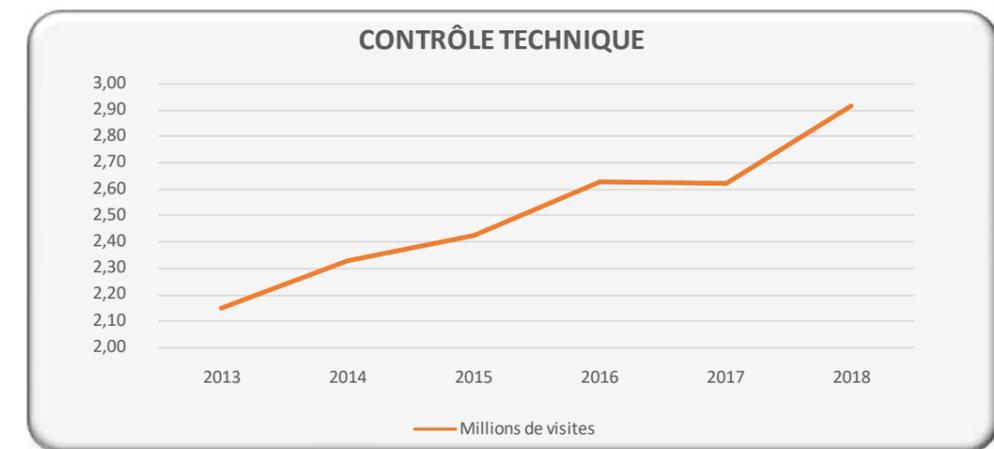
### 4. CONTRÔLE TECHNIQUE

Le contrôle technique des véhicules est une activité essentielle pour la sécurité routière, qui vise à vérifier périodiquement que le véhicule est apte à circuler sur la voie publique.

Cette opération permet de s'assurer que le véhicule est en bon état de marche, qu'il ne présente aucun vice, défaut ou usure mécanique anormale, que ses organes de sécurité fonctionnent normalement, qu'il est pourvu des accessoires nécessaires et qu'il satisfait aux conditions édictées par les textes législatifs et réglementaires en matière de sécurité routière et de protection de l'environnement contre la pollution.

Le contrôle technique est donc un levier important de la lutte contre le fléau des accidents de la circulation, par l'amélioration de l'état mécanique du parc automobile national et sa mise en conformité avec les conditions et les standards de sécurité routière et de protection de l'environnement.

En 2018, 2 913 771 visites de contrôle technique ont été réalisées dans les 420 centres ouverts sur le territoire national. Cette activité est également en plein essor : depuis 2013, elle a connu un taux de croissance annuel moyen de 5,2%.



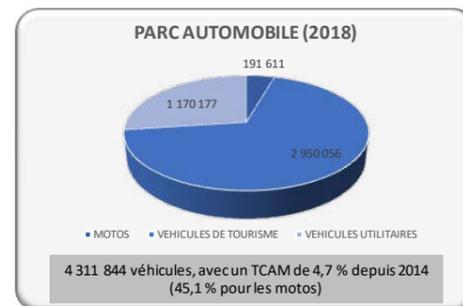
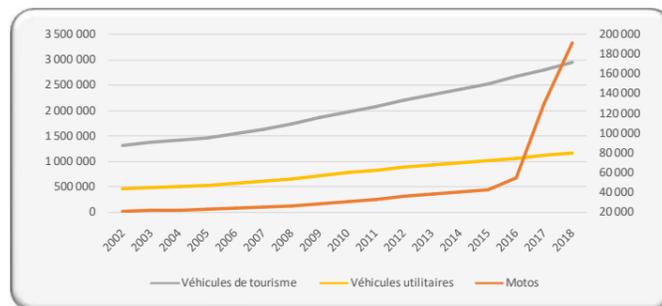
## UN PARC AUTOMOBILE EN PLEINE EXPANSION

Le parc automobile a plus que doublé entre 2002 et 2018, passant de 1,81 millions de véhicules à plus de 4,3 millions, toutes catégories confondues. Ainsi, sur cette période :

Le parc de véhicules de tourisme est passé de 1,33 à 2,95 millions de véhicules, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,8%.

Le parc de véhicules utilitaires est quant à lui passé de 0,46 à près de 1,2 millions de véhicules sur la même période, soit un taux de croissance annuel moyen de 6%.

Le parc de 2 roues et véhicules assimilés est passé de 21.000 à près de 192 000 unités sur la même période. Il convient cependant de souligner que l'obligation d'immatriculer les cyclomoteurs, motocycles, tricycles à moteur et quadricycles à moteur, depuis le 30 octobre 2015, a généré une forte activité dans les centres de contrôle technique. Le parc immatriculé est ainsi passé de 43 000 à fin 2015 à près de 192 000 à fin 2018.



# UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DU PERMIS DE CONDUIRE ET DE LA CARTE GRISE ELECTRONIQUES

## الجيل الجديد من شهادة التسجيل الإلكترونية NOUVELLE GÉNÉRATION DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ELECTRONIQUE



### الخصائص التقنية CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

الموضوع	الدعامة	SUBSTRAT	الألوان السائدة	COULEURS DOMINANTES
رسم لآيواب ، سفائر، زخارف و معالم أخرى مستوحات من الثقافة المغربية. Stylisation de portes, guilloches, arabesques et d'autres éléments architecturaux inspirés du contexte culturel et artistique Marocain.	بطاقة من البوليكاربونات تحتوي على شريحة إلكترونية بدون تماس. Carte en Polycarbonate à puce électronique sans contact.	الزرق و البنفسجي. Bleu et Violet.		

### عناصر الأمان ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

- حبر متغير اللون** 1: رسم تمثيلي لخارطة المغرب مطبوعة بواسطة حبر يتغير لونه حسب زاوية الرؤية. Représentation de la carte géographique du royaume imprimée à l'aide d'une encre qui change de couleur selon l'angle de vision.
- الحروف المجهريّة** 2: حروف مجهرية مطبوعة في عدة مواقع من البطاقة يمكن رؤيتها باستعمال المكبرة. بعض النصوص المجهرية تحتوي على أخطاء متعمدة. Des micro-textes sont imprimés sur plusieurs zones de la carte. Il s'agit de textes insérés dans le design à une taille réduite, visibles à l'aide d'une loupe. Certains textes comportent des erreurs délibérées.
- خلفية الضفيرة** 3: مجموعة من خطوط منقطعة أو موجدة أو متقاطعة. Combinaison de lignes discontinues ou ondulées ou entrecroisées.
- علامة بارزة** 4: عناصر شفافة يمكن التعرف عليها باللمس تتضمن العبارات "ROYAUME DU MAROC" و "المملكة المغربية" و زخارف الأرابيسك. Éléments transparents en relief perceptibles au toucher comportant les inscriptions "ROYAUME DU MAROC" et "المملكة المغربية" et des arabesques.
- تدرج اللون** 5: خلفية البطاقة مطبوعة بتقنية مؤمنة تمكن من تغيير تدرج لون الجوانب. Le fond de la carte imprimé par une technique sécurisée permettant de varier graduellement la couleur du centre vers les bords de la carte.
- صورة ليزر متعددة** 6: صورة مطبوعة بواسطة الليزر بتغير محتواها حسب زاوية الرؤية. Image obtenue par gravure "laser", dont les motifs changent selon l'angle de vision.
- خط MRZ** 7: منطقة مخصصة للتحقق البصري و تحتوي على المعلومات الشخصية مرمزة و مدمجة في الرقاقة الإلكترونية. Zone de lecture optique qui reprend les données personnelles encodées dans la puce.
- تدرج اللون IRIS** 8: صورة ليزر متعددة. Image obtenue par gravure "laser", dont les motifs changent selon l'angle de vision.



**NARSA**  
الوكالة الوطنية للسلامة المرورية  
NATIONAL ROAD SAFETY AGENCY

## الجيل الجديد من رخصة السياقة الإلكترونية NOUVELLE GÉNÉRATION DU PERMIS DE CONDUIRE ELECTRONIQUE



### الخصائص التقنية CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

الموضوع	الدعامة	SUBSTRAT	الألوان السائدة	COULEURS DOMINANTES
رسم لآيواب ، سفائر، زخارف و معالم أخرى مستوحات من الثقافة المغربية. Stylisation de portes, guilloches, arabesques et d'autres éléments architecturaux inspirés du contexte culturel et artistique Marocain.	بطاقة من البوليكاربونات تحتوي على شريحة إلكترونية بدون تماس. Carte en Polycarbonate à puce électronique sans contact.	الزرق و البنفسجي و الأزرق. Rose, Orange et Bleu.		

### عناصر الأمان ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

- حبر متغير اللون** 1: رسم تمثيلي لخارطة المغرب مطبوعة بواسطة حبر يتغير لونه حسب زاوية الرؤية. Représentation de la carte géographique du royaume imprimée à l'aide d'une encre qui change de couleur selon l'angle de vision.
- الحروف المجهريّة** 2: حروف مجهرية مطبوعة في عدة مواقع من البطاقة يمكن رؤيتها باستعمال المكبرة. بعض النصوص المجهرية تحتوي على أخطاء متعمدة. Des micro-textes sont imprimés sur plusieurs zones de la carte. Il s'agit de textes insérés dans le design à une taille réduite, visibles à l'aide d'une loupe. Certains textes comportent des erreurs délibérées.
- خلفية الضفيرة** 3: مجموعة من خطوط منقطعة أو موجدة أو متقاطعة. Combinaison de lignes discontinues ou ondulées ou entrecroisées.
- علامة بارزة** 4: عناصر شفافة يمكن التعرف عليها باللمس تتضمن العبارات "ROYAUME DU MAROC" و "المملكة المغربية" و زخارف الأرابيسك. Éléments transparents en relief perceptibles au toucher comportant les inscriptions "ROYAUME DU MAROC" et "المملكة المغربية" et des arabesques.
- تدرج اللون IRIS** 5: خلفية البطاقة مطبوعة بتقنية مؤمنة تمكن من تغيير تدرج لون الجوانب. Le fond de la carte imprimé par une technique sécurisée permettant de varier graduellement la couleur du centre vers les bords de la carte.
- مصفوفة مؤمنة** 6: صورة بالألوان تحمل الرخصة مطبوعة بتقنية الليزر على مصفوفة مؤمنة. Photo en couleurs du porteur du permis obtenue par gravure laser d'une matrice sécurisée.
- خط MRZ** 7: منطقة مخصصة للتحقق البصري و تحتوي على المعلومات الشخصية مرمزة و مدمجة في الرقاقة الإلكترونية. Zone de lecture optique qui reprend les données personnelles encodées dans la puce.
- صورة ليزر متعددة** 8: صورة مطبوعة بواسطة الليزر بتغير محتواها حسب زاوية الرؤية. Image obtenue par gravure "laser", dont les motifs changent selon l'angle de vision.



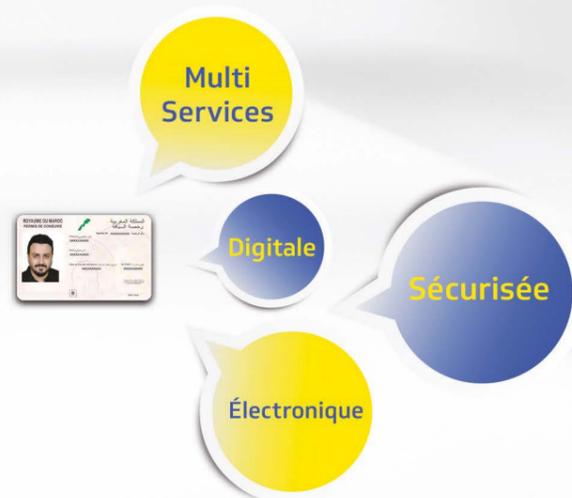
**NARSA**  
الوكالة الوطنية للسلامة المرورية  
NATIONAL ROAD SAFETY AGENCY

## Certificat d'immatriculation électronique (carte grise) Vers des services intelligents

À compter depuis le 1er janvier 2020, l'Agence Nationale de la Sécurité Routière délivre une nouvelle génération de **certificats d'immatriculation électroniques (cartes grises)**.  
Le conducteur n'est pas appelé à renouveler sa carte grise tant qu'elle n'a pas atteint sa date d'expiration.

**La carte grise électronique se caractérise par de nombreuses fonctionnalités :**

- Dotée d'une puce électronique intelligente et sécurisée qui conserve des données sur le véhicule, telles que l'assurance et la visite technique;
- Multi - services;
- Accessible à l'ensemble des usagers;
- Aucun frais additionnel pour son renouvellement.



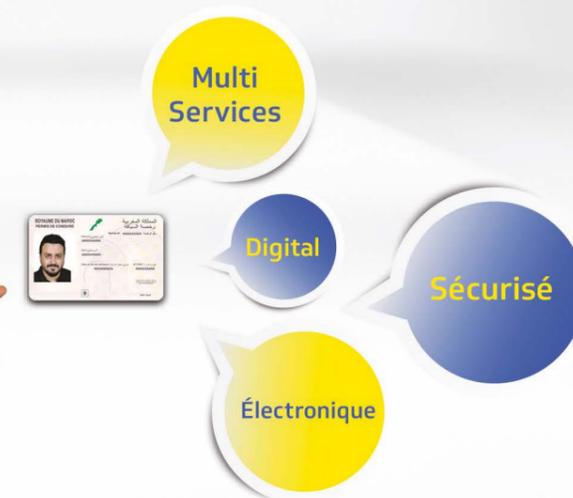
## Permis de conduire électronique Vers de meilleurs services

Dans le cadre de l'amélioration de ses services numériques, l'Agence Nationale de la Sécurité Routière procède à **la délivrance de la nouvelle génération de permis de conduire** depuis le 1er janvier 2020.

Le conducteur n'est pas appelé à renouveler son permis de conduire tant qu'il n'a pas atteint sa date d'expiration.

**Le permis de conduire électronique se caractérise par un ensemble de fonctionnalités :**

- Doté d'une puce électronique intelligente et sécurisée qui conserve des données sur le conducteur ;
- Multi - services;
- Accessible à l'ensemble des usagers;
- Aucun changement dans le coût de sa délivrance.



## PALMARÈS DU CONCOURS NATIONAL POUR LA CONCEPTION DU LOGO DE LA NARSA, LA REDACTION DE SA SIGNATURE DE MARQUE ET LA COMPOSITION DE SON IDENTITE SONORE

Dans le cadre de la création de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière en application de la loi n° 14-103 publiée au Journal officiel n° 6655 du 23 Jumada al-Akhera 1439 correspondant au 12 mars 2018, le Comité national de prévention des accidents de la circulation a organisé le concours national pour concevoir le logo de l'agence et éditer sa signature de marque et la composition musicale de son identité sonore.

Ce concours vise à doter l'Agence Nationale de la Sécurité Routière d'une identité visuelle et sonore dérivée à utiliser dans différents supports de communication. Il entend également à créer une mobilisation globale des citoyens afin de s'impliquer dans la construction de ce nouvel atelier institutionnel national.

Ce concours a été ouvert aux étudiants et diplômés d'écoles de design et d'arts graphiques, instituts de communication et de marketing, et ceux des beaux-arts, les instituts de musique et tous les créateurs et intéressés par le développement informatique.



## CATEGORIE 1: CRÉATION DU LOGO

Premier prix: Monsieur Abdel Elghani ETALEB (Debdou – Tarourirt)

Deuxième prix: Monsieur Adil Dehbi (Aite Melloul)

Troisième prix: Madame Fatima Bouhali (Oujda)

## CATEGORIE 2: RÉDACTION DE LA SIGNATURE DE MARQUE

Premier prix : non attribué

Deuxième prix : non attribué

Troisième prix: M. Othmane Al-Mjarad (Rabat)

Il convient de noter que le troisième prix dans la catégorie de la signature de marque a été remis pour encourager le lauréat, étant donné que la qualité de la participation n'a pas atteint le niveau requis.

## CATÉGORIE 3: COMPOSITION MUSICALE POUR L'IDENTITÉ SONORE

Premier prix : M. Abdul Rahim Bahija (Khouribga)

Deuxième prix : Mme Fatima Al-Zahraa Razzaq (Témara)

Troisième prix : M. Nofal Marzouk (Kénitra)

## IDENTITÉ VISUELLE



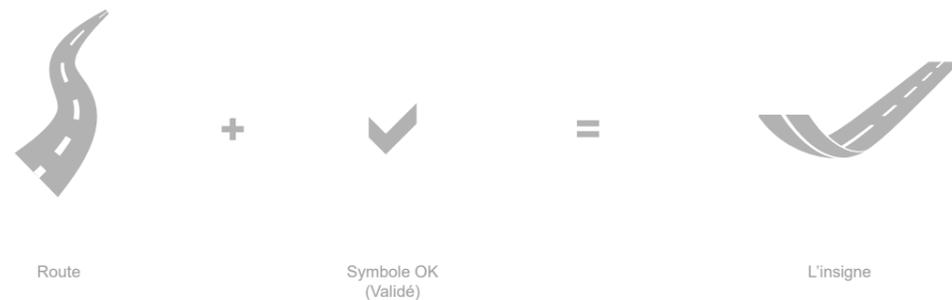
### Inspiration

L'insigne du logotype est inspiré du symbole OK (validé) mixé avec le pictogramme de la route, donc, ces deux signes forts symboliquement et faciles à comprendre et interpréter par tout le monde...

### Pourquoi le symbole OK ✓

Tout simplement c'est inviter tous les gens, toutes les parties intervenantes (automobilistes, camionneurs, motards, piétons, responsables,...) à approuver leur engagement sur le respect du code de la circulation et donc amener les utilisateurs de la route à y partager leur co-responsabilité.

C'est dire qu'on est tous responsables et engagés.



### Couleurs

Un choix concis des couleurs complémentaires :

Le BLEU : couleur de rêve, sérieuse, institutionnelle et engagente...

Le JAUNE : couleur d'espoir, joyeuse, inspirationnelle et attirante...

## FICHE TECHNIQUE RELATIVE AUX CENTRES INTERACTIFS POUR L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

**Cadre général :** - Déployer la stratégie nationale de la sécurité routière 2017- 2026 en particulier les projets touchant les enfants de moins de 14 ans.  
- Appliquer le programme «Jil Essalama».

**Définition :** Mettre en place un espace pédagogique où les participants recevront des formations théoriques et pratiques sur la prévention routière.

**Objectifs :** - Familiariser les enfants aux bonnes pratiques routières.  
- Apprendre aux enfants les bons réflexes de sécurité routière.  
- Informer les enfants des dangers des accidents de la circulation et de leurs conséquences.

**Cible :** Enfants entre 6 et 14 ans.

**Propriétaire :** Agence Nationale de la Sécurité Routière  
du projet

**Partenaires :** - Préfecture, province, et communes de la ville bénéficiaire.  
- Direction provinciale du Ministère de l'éducation nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
- Direction provinciale du Ministère de de la jeunesse et des sports  
- Direction provinciale du Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique et de l'eau

**Superficie :** -Près de 5000m2

**Sujets :**  
abordés

- La découverte de l'espace routier et de ses composantes.
- La route et ses usagers.
- L'enfant piéton, l'enfant passager, l'enfant conducteur.
- Les règles de circulation.
- L'utilisation appropriée de l'espace routier.
- Les panneaux de signalisation les plus courantes.
- Les comportements à risque.

## FICHE TECHNIQUE RELATIVE À LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DE - RABAT - SALÉ - KENITRA

Equipement des clubs d'éducation à la sécurité routière

### Cadre général :

Cette convention accord vise à établir un cadre juridique et réglementaire pour la coopération entre les parties signataires basée sur le renforcement des efforts déployés par les deux parties et de l'exploitation de leurs ressources humaines et logistiques dans le domaine de l'éducation à la sécurité routière.

### Objet de la convention :

la convention établit le cadre général de coopération et de coordination entre les deux parties afin d'équiper et d'animer les clubs de sécurité routière au sein des établissements scolaires

### Cette convention vise à :

Implanter une culture de la sécurité routière;

Consolider une culture de coopération, de citoyenneté et de démocratie participative;

Faire de l'éducation routière une activité structurée en milieu scolaire;

Fournir aux écoles les outils pédagogiques nécessaires et suffisants, en tenant compte de l'âge et du niveau scolaire de l'élève.

### Les engagements des deux parties

#### Les engagements de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière

En vertu de cette convention, l'Agence Nationale de la Sécurité Routière est tenue de:

- Fournir un soutien pédagogique, technique et logistique dans le domaine de la sécurité routière afin d'équiper les clubs éducation à la sécurité routière qui ont été créés avec la coordination des deux parties;
- Contribuer au soutien et au renforcement des capacités des cadres éducatifs par la formation et l'encadrement dans le domaine de la sécurité routière.

#### L'académie s'engage à :

- Fournir à l'Agence Nationale de la Sécurité Routière, dans le cadre du partenariat, les programmes d'animation des clubs de sécurité routière mis à jour par les établissements scolaires bénéficiaires pour validation;
- Fournir à l'Agence Nationale de la Sécurité Routière des informations détaillées et des rapports périodiques sur les différentes activités de sensibilisation et d'initiation menées par les établissements d'enseignement dans le cadre du centre de la sécurité routière;
- Fournir à l'Agence Nationale de Sécurité Routière les attestations de la livraison du matériel mis à sa disposition, signées par les directeurs des établissements d'enseignement;
- Inciter les établissements d'enseignement à prendre soin du le matériel mis à leur disposition et à le consacrer exclusivement aux activités du club.

## FICHE TECHNIQUE SUR L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE INTITULÉE « LI NATAÂLAM MAÂ MARYAM » EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

### Le concept :

Il s'agit d'un programme télévisé éducatif et interactif destiné aux enfants qui traitent des diverses thématiques liées à l'espace routier et à son bon usage, à travers l'enseignement des principes de base de l'éducation à la sécurité routière. Deux enfants participent à chaque épisode et prennent part à une compétition sur des questions en rapport avec le sujet de l'épisode. L'objectif de cette compétition n'est pas de gagner vu qu'il n'existe ni vainqueur ni perdant, mais plutôt de corriger des informations erronées en matière d'éducation à la sécurité routière.



### L'animation :

L'enfant Meriem Amjoun, gagnante du concours de la lecture arabe au titre de l'année 2018, est l'animatrice de l'émission. Ce choix est justifié par son image auprès de la cible en tant qu'un modèle à suivre par les enfants, ainsi que pour la valorisation de l'approche de « l'éducation par les pairs ».

### Cible visée :

Ce programme vise les enfants âgés entre 6 et 9 ans .

### Le genre journalistique :

Une compétition culturelle et éducation interactive entre deux enfants participants.

### La langue :

Arabe classique.

### Le nombre d'épisodes :

Le programme comprend plusieurs thématiques d'éducation à la sécurité routière traitées par 35 épisodes.

### La durée :

La durée de chaque épisode varie entre 3 et 5 minutes.

### La fréquence de diffusion :

La NARSA assurera la diffusion de cette émission à raison de 2 passages par jour, 5 fois par semaine et ce, sur les chaînes TV nationales suivantes : Al Aoula, 2M TV, Arrabiâ et Tamazighte.

### La structure de l'émission :

Le programme comprend trois rubriques :

« Quiz » : Le programme commence par la présentation de la thématique de l'épisode en présentant plusieurs informations y afférentes. Ensuite, nous passons à la première rubrique intitulée « Quiz » qui comprend deux questions auxquelles répondent les deux enfants participants.

« Où réside l'infraction ? » : Dans cette rubrique, une vidéo est projetée illustrant une situation routière en rapport avec la thématique de l'épisode et en complémentarité avec les autres rubriques. Cette situation routière comprend une erreur ou un comportement à risque que les enfants doivent détecter. Après la réponse des participants, Meriem présente une seconde vidéo pour corriger l'erreur et mettre en avant le bon comportement sur la voie publique.

« Le conseil du jour » : Meriem rappelle, dans la dernière rubrique de l'émission, les principales informations illustrées liées à la thématique de l'épisode.

## CONTACT PRESSE

M. Abdessadek MAAFA  
Email : maafa@cnpac.ma  
GSM :0614350169

Mlle Safaa BENLEMLIH  
Email : benlemlih@cnpac.ma  
GSM : 0665446708

Mlle Imane GOUMRI  
Email : goumri.cnpac@gmail.com  
GSM : 0626485431

M. Larbi BELKBIR  
Email : belkbir@cnpac.gov.ma  
GSM: 0660194725

M. Mohamed CHIBOUB  
Email : chiboub@cnpac.ma  
GSM: 0697068609

## L'AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Av. AL Arâar, Hay Riad - Rabat

Tél. : +(212) 6 69 58 14 36/37

Fax : +(212) 5 37 71 69 53

Site web : [www.narsa.ma](http://www.narsa.ma)

[facebook.com/NARSA20](https://www.facebook.com/NARSA20)

[instagram.com/narsamaroc](https://www.instagram.com/narsamaroc)

[twitter.com/NARSA\\_ma](https://twitter.com/NARSA_ma)

[https://www.youtube.com/channel/UCH5iVBqBVfx\\_acMGsPPXr8Q](https://www.youtube.com/channel/UCH5iVBqBVfx_acMGsPPXr8Q)

[pinterest.com/narsamaroc/](https://www.pinterest.com/narsamaroc/)